Zeitschrift: Scharotl / Radgenossenschaft der Landstrasse

Herausgeber: Radgenossenschaft der Landstrasse ; Verein Scharotl

**Band:** 13 (1988)

Heft: 4

**Rubrik:** La tribu yenish "Xenos" contre le psychiatre Benedikt Fontana : elle

veut faire invalider sa thèse de doctorat! Titre de docteur pour

diffamation systématique

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

### TITRE DE DOCTEUR POUR DIFFAMATION SYSTEMATIQUE

Benedikt Fontana, l'actuel médecin—chef de la Clinique Waldhaus à Coire, fit en 1968 dans sa thèse de doctorat le portrait de membres de la tribu yenish "Xenos" pour présenter le "vagabondage" à l'aide d'exemples concrets. Il brossa, en se basant entre autres sur les dossiers de l'Action Enfants de la Route de Pro Juventute, de petits portraits qui reflètent l'esprit calomnieux des dossiers en question, mais certainement pas la réalité. Le pseudonyme "Xenos" ayant été dévoilé par un autre psychiatre, certains membres de la tribu sont passés à l'offensive. Une demande d'annulation de la thèse de Fontana a été déposée à l'Université de Berne.

#### De Fredi Lerch

"Les médecins ne sont pas seulement tenus à guérir et à soigner, mais aussi à chercher". (Benedikt Fontana, "Bündner Woche", 20.7.88)

En 1967, à la prison de Hindelbank, elle était une "Enfant de la Route", enfermée sans jugement à 18 ans; il était le psychiatre de l'établissement et faisait mystérieusement allusion à ses recherches sur sa tribu, qu'il connaîtrait à fond. En 1970, elle le rencontrait de nouveau pendant une grave crise psychique à la clinique psychiatrique de Minsingen. Il était devenu chef de service. Il lui raconta qu'il avait écrit sa thèse sur sa tribu et lui en offrit un exemplaire. Entre temps, Mariella Mehr a lu la "Dissertation inaugurale pour l'obtention du titre de docteur" de Benedikt Fontana; le 16 septembre 1988, elle a déposé auprès du Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Berne une demande d'annulation de la thèse en question.

# Rééduquer les tribus nomades

Fontana était âgé de 42 ans déjà lorsqu'en 1968, il présenta à l'Université de Berne sa thèse de 26 pages intitulée "Nomadisme et sédentarité comme principe de comportement psychologique et psychopathologique: patrimoine génétique et influence du milieu - Une contribution à la question de la psychopathie (Bâle/New York 1968)".

Deux questions l'intéressaient particulièrement au sujet du "vagabondage". 1. Le concept de psychopathie se laisse-t-il appliquer au phénomème du manque de sédentarité ? Réponse : Si le concept de psychopathie est définissable non en relation à l'individu, mais au groupe social auquel il appartient, le manque de sédentarité à l'intérieur d'une tribu nomade n'est pas un indice de psychopathie. 2. La conception d'un conditionnement héréditaire du nomadisme est-elle fondée ? Réponse :(...) L'hypothèse d'un conditionnement héréditaire du vagabondage entendu comme un besoin constitutionnel, impérieux, de vivre en nomade est très controversée et doit donc être plutôt niée.

Fontana a donc fait en 1968 deux découvertes pyramidales : "être nomade" n'est pas une maladie mentale, et "vagabonder" n'est pas un défaut congénital. Fontana en déduit la conclusion que le manque de sédentarité des tribus nomades n'est pas quelque chose d'immuable, mais que, dans des conditions appropriées, une conversion à une forme de vie sédentaire est possible. Concrètement : de récents succès de Pro Juventute dans la rééducation d'enfants de nomades sont connus. Les perspectives de succès sont d'autant plus grandes que la "rééducation" commence plus tôt, ce qui implique un éloignement conséquent du milieu familial comme condition indispensable.

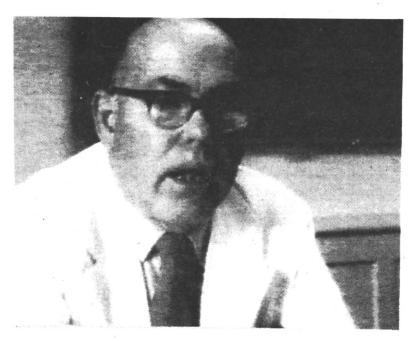
En 1968, cinq ans avant que Pro Juventute ait dû mettre fin sous la pression de l'opinion publique à l'Action Enfants de la Route, le chercheur Fontana était certain d'obtenir avec son argumentation le titre de docteur. Il quitta alors Münsingen pour les Grisons, où il exerce depuis douze ans la charge de médecin—chef de la clinique psychiatrique cantonale Waldhaus à Coire.

# La tribu nomade "Xenos"

Pour étayer sa thèse, Fontana a puisé dans les archives de biologie génétique de la psychiatrie du lieu, dans lesquelles figure une des tribus nomades notoires des Grisons sous le

pseudonyme de "Xenos" ou "Plur".

Fontana a compilé 22 "cas" où Pro Juventute a tenté d'obtenir une adaptation sociale par le moyen d'un changement de milieu. Ils forment la casuistique de son travail, dont il admet



Le Docteur Benedikt Fontana dans un film: En mars 1988.

le mîîlm documentaire de Catrine Clay "Children of the Open Road" sur l'Action Enfants de la Route de Pro Juventute projeté en Angleterre a ému l'opinion publique : "Ce n'était pas la solution finale, mais c'en était une très efficace quand même" (The Listener). Dans le "Times", le chef de clinique Benedikt Fontana, qui donne une interview dans le film, est décrit comme "une parodie du méchant docteur dans un film de deuxième classe". Fontana défend l'électrochoc comme "mesure thérapeutique" et ajoute : "Il est possible qu'on ait choqué aussi l'un ou l'autre individu qui se montrait trop obstiné". Le film a été projeté aussi à la télévision autrichienne (FS 2, 26.8.). La télévision suisse ne s'y intéresse pas. Martin Dörfler, responsable pour l'achat international de films documentaires, a vu le film et trouve qu'il est "très bon, direct et courageux", mais qu'il "n'apporte absolument rien de neuf".

qu'elle est insuffisante pour une interprétation statistique, mais dont il tire quand même ses conclusions. Naturellement, Fontana n'est pas allé interviewer ses "cas" avec un enregistreur pour recueillir 22 courtes biographies, mais il s'est basé sur un matériel écrit, dont il dit aujourd'hui :"Dans ce travail pour la science, et non pour les journaux, j'ai utilisé-les données d'histoires de patients, qui avaient été notées par d'anciens psychiatres expérimentés". (Bündner Woche", 20.7.88.)

Fontana a mentionné les principales sources de sa thèse. Il remercie d'abord Alfred Siegfried, qui a dirigé pendant des décennies l'Action Enfants de la Route de PJ (et qui n'est pas un "ancien psychiatre expérimenté", mais un romaniste), d'avoir mis à sa disposition le matériel de Pro Juventute. En d'autres mots, Fontana a donc pu fureter à son aise dans les dossiers qui se trouvent maintenant sous scellées aux Archives Fédérales et qui, selon les dispositions de la Confédération, ne sont accessibles aux intéressés que sur demande dûment formulée à la Commission compétente (voir WoZ 40/88) et avec la gracieuse approbation des autorités tutélaires cantonales.

Fontana remercie ensuite Mlle Elsy Schwegler (elle non plus n'est pas psychiatre, mais diplomée de la Sozialkaritativen Frauenschule Luzern). Mlle Schwegler avait rédigé dix ans plus tôt, en 1958, son travail de diplôme intitulé "La famille Plur", documenté lui aussi par les archives de Siegfried. En se basant sur la compa-

raison des deux textes, Mariella Mehr suppose que Fontana a au moins en partie recopié le travail de E. Schwegler, qu'elle-même avait recopié chez Siegfried ("Viva", février 88, repris en PMS actuel 2/88). Fontana n'a pas démenti cette supposition. Le troisième merci de Fontana va au Dr méd Pflugfelder, de Coire, "qui a mis à sa disposition le matériel sur la tribu "Xenos"." Gottlob Pflugfelder était en effet un ancien psychiatre expérimenté: c'était le prédécesseur de Fontana à la Clinique Waldhaus.

# Les archives de biologie génétique du Waldhaus

Dans une lettre à un historien, le 10.1.83, Pflugfelder, retraité, s'exprimait ainsi : A la clinique du Waldhaus, j'ai reconstitué des arbres généalogiques jusqu'à notre époque. Ma collection de matériel se trouve à la Clinique Waldhaus avec les arbres généalogiques et les documents. Le matériel est conservé là—bas pour les besoins de la psychiatrie clinique et de la biologie génétique". (Dans cette lettre, Pflugfelder révélait sans difficulté les noms de code des tribus yenish, ce qui a incité les intéressés plus tard à porter plainte pour

violation du secret professionnel). Le Beobachter, qui a publié ces passages de lettre le 1.7.88, commentait :"La clinique psychiatrique cantonale du Waldhaus se profile de plus en plus clairement comme centre d'études psychoscientifiques sur les familles et tribus nomades". Cette supposition a provoqué une réaction du Département de la santé publique du canton des Grisons. "Comme mesure de précaution", d'après le secrétaire du département Claudio Camdinas, les archives du Waldhaus ont été transportées immédiatement auprès des archives cantonales et mises sous clé.

De même, le gouvernement grison a chargé le médecin cantonal Mario Pajarola d'examiner tout le matériel et d'établir un rapport. A ce sujet, Parajola a déclaré à la WoZ que le matériel est très "volumineux"; il en a déjà examiné "des centaines de petits dossiers". Le contenu consiste surtout en "arbres généalogiques, dessinés en couleurs, avec de nombreuses annotations". Les dossiers se rapportent "presque exclusivement à des familles grisonnes", dont les yenish constituent seulement "une importante minorité". D'après Pajarola, ces archives s'occupent de toutes les familles qui, au Waldhaus, ont présenté"un intérêt médical particulier". Le matériel a été rassemblé pour l'essentiel par Pflugfelder; Fontana ne semble avoir continué aucun arbre généalogique.

Il semble que l'expression "archives yenish" proposée par le Beobachter ne soit pas tout à fait exacte pour décrire ce qui est gardé au Waldhaus depuis des décennies. Pflugfelder a apparement constitué au Waldhaus des archives pour le contrôle génétique biologique de toute la population des Grisons dont le comportement social diffère de la norme (voir encadré). Entre-temps, Pajarola a remis son rapport au Canton. L'affaire est maintenant dans les mains du Département de la santé publique. D'après Candinas, on évalue l'opportunité de restituer les dossiers à la clinique. Après tout, il s'agit de "dossiers médicaux".

## Diffamation de E. Xenos

La casuistique de Fontana s'appuyait donc sur les documents de Siegfried, Schwegler et Pflugfelder. Le cas 6 par exemple : "E. Xenos arriva à 7 ans dans un home pour enfants. Il y causa dès le début de grosses difficultés. Dans les rapports de direction, il est toujours décrit comme un polisson, sournois et insatisfait. Il est mauvais élève. A 14 ans, il est placé dans une famille d'accueil, où il se montre très insolent, arrogant, et se plaît en mauvaise compagnie. Enfin, il vole aux gens qui l'hébergent un carnet d'épargne contenant quelques milliers de francs. Reconduit dans un home, il met par vengeance le feu à une grange; il est condamné pour cela à deux ans de prison", etc.

E. Xenos a pu s'exprimer seulement en 1976 au sujet de l'incendie de la grange en 1939, lorsque Mariella Mehr lui fit raconter dans un grand reportage (TAM 18/76) comment on lui extorqua ses aveux : bien que son responsable d'alors et son fils aient pu prouver qu'il se trouvait à une kermesse au moment critique, on l'a enfermé et interrogé — il était âgé de 17 ans — pendant 69 jours :"Tous les jours, le gardien m'apportait avec la soupe et le pain un papier que j'aurais dû signer. Il disait que je devais avouer, qu'il ne se passerait rien, puisqu'on ne peut condamner les mineurs. Le 69ème jour, j'ai craqué et j'ai signé. Pour cet aveu extorqué, j'ai été condamné à trois ans à Bellechasse et n'ai bénéficié d'aucune remise de peine." Il n'a pas pu lire la publication de ses déclarations. Il est mort le 18 janvier 1976, à 54 ans, d'une crise cardiaque.

Le 5 octobre 1988, Benedikt Fontana a reçu une lettre d'Andreas Mehr :"Le cas 6 dans votre travail décrit mes parents (...). Mon père a affirmé jusqu'à sa mort n'avoir pas causé l'incendie de la grange, dont vous l'accusez comme d'un fait certain. Il a été obligé d'avouer. Monsieur Fontana, je vous le demande : avez-vous connu personnellement mes parents ? (...) Comme votre dissertation est basée de toute évidence sur la consultation des dossiers psychiques de mes parents, j'exige de pouvoir immédiatement avoir accès à ces dossiers et d'en disposer. Ces dossiers pèsent non seulement sur mes parents, mais aussi sur moi-même, mes frères et nos descendants".

Le 10 octobre, Fontana répondait ainsi :"Vous établissez un rapport entre la tribu nommée Xenos dans ma dissertation et votre parenté. Je ne peux pas m'exprimer à ce sujet, car je tiens à maintenir le pseudonyme. Je ne suis plus en possession des dossiers concernant les personnes dont il est question dans ma dissertation". Cette affirmation est incorrecte. D'après Silvio Margadant, responsable des archives cantonales des Grisons, Fontana aurait en tout temps accès au matériel de Pflugfelder qui y est conservé, et dont il mentionne l'utilisation à la fin de sa dissertation. E. Xenos et sa femme y figurent aussi parce que cette dernière a été stérilisée, sous le prétexte d'une opération de l'appendicite, grâce à une autorisation délşvrée par le Waldhaus.

# Diffamation de M. Xenos

Au sujetdu cas 14, M. Xenos, Fontana note : "Jusqu'à sa majorité, elle a été dans plusieurs établissements, où elle s'est fait remarquer par son insolence et son esprit querelleur. Quand elle était libre, elle échouait partout. Une expertise la décrit comme débile, sans retenue et moralement bornée". L'été dernier, Maria Zampatti-Mehr, âgée aujourd'hui de 65 ans, a été interpellée par le Beobachter (13/88). Elle déclare qu'elle n'a jamais rencontré de sa vie l'auteur de cette brève biographie. Sa jeunesse s'est passée ainsi : au début de la deuxième guerre mondiale, âgée de 16 ans, elle a été renvoyée en Suisse d'une maison de correction de Strabourg et enfermée à Bellechasse. Elle y est restée trois ans et demi, innocente, sans jamais voir un jugement contre lequel elle aurait pu recourir (voir au sujet de M. Xenos VIVA 2/88).

Le 25 juillet 1988, Maria Zampatti-Mehr a informé le Département de la santé publique des Grisons des "déclarations atteignant à son honneur" faites par Fontana et lui a posé deux questions : "Quelle prise de position prenez-vous en tant que gouvernement et supérieur hiérarchique au sujet des formules discriminatoires, fausses et injurieuses de votre médecin-chef à mon égard ?" - "Etes-vous prêts à intervenir auprès du Dr Fontana afin qu'il corrige publiquement son jugement erroné sur ma personne et le retire de son livre ? Dans le cas contraire, je vous prie de m'informer sur mes possibilités juridiques".

Cela fut fait par le Directeur du Département de la santé publique des Grisons, Luzi Bärtsch, dans sa lettre du 29 août : "Nous devons vous communiquer que le Canton n'est pas l'adresse compétente pour votre requête. Dr méd. Fontana a rédigé sa thèse en tant que personne privée et non pas sur ordre du Canton. (...) La thèse a été acceptée sans réserve par l'Université de Berne. S'il devait s'avérer que la qualification de la thèse comme travail scientifique soit mise en question, ce serait à l'Université de Berne de revenir sur sa décision".

### Faire invalider le document diffamatoire!

Le 16 septembre 1988, le Doyen de la faculté de médecine de l'Université de Berne reçut de Mariella Mehr, nièce de Maria-Zampatti-Mehr, une "demande d'annulation de la dissertation inaugurale pour l'obtention du titre de docteur (...) de Benedikt Fontana". Dans l'introduction de sa demande, Mariella Mehr déclare que la Fondation Pro Juventute s'est toujours entendue à convaincre de jeunes scientifiques ou étudiants d'écoles de travail social de rédiger des dissertations qui appuyent sa propre thèse de l'incapacité des yenish et de leur infériorité. Avec sa dissertation, Fontana a poursuivi des buts qui, d'après la Chate de l'ONU, s'apparentent au concept de génocide (voir WoZ 20/88) et non au développement de la science médicale. La partie principale de la demande critique les méthodes, la base et les résultats du travail de Fontana, tandis que la conclusion affirme : "Retirer cette thèse de la circulation et l'invalider, afin qu'elle ne puisse être reprise par des représentants d'une génération réactionnaire de diplômés et utilisée contre les yenish, ou par analogie contre d'autres minorités, est le moindre que puisse faire l'Université de Berne. Cela n'ira probablement pas sans l'annulation du titre auquel elle a donné droit". Le 3 octobre, la direction de la faculté de médecine s'est occupée "en priorité" de la demande et l'a transmise au Rectorat de l'Université de Berne pour une appréciation juridique. Une telle demande n'a pas de précédent et la loi en vigueur prévoit l'annulation d'un titre seulement dans le cas où il a été obtenu par des moyens incorrects. L'affaire est maintenant en suspens au Rectorat - le recteur Pio Caroni étant à l'étranger en ce moment. Si la demande était refusée, le Conseil d'Etat serait l'instance de recours. La Directrice de l'Instruction publique, Leni Robert, serait alors compétente.

Les choses étant arrivées à ce point, la WoZ a demandé à Benedikt Fontana, dans uns conversation téléphonique du 21 octobre, ce qu'il avait à dire au sujet de la demande d'annulation de sa thèse. "Je n'ai rien à dire". S'il est au courant de la demande ? "Je suis informé, je sais tout". S'il va retirer sa thèse ? "Cela ne me viendrait pas à l'esprit. Sans commentaire." Cette conversation peut-elleêtre retransmise ainsi ? "Laissez-moi tranquille!" Il raccroche. Au revoir, Docteur Fontana.